UN LIBRARY
DEC 7 1976
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE
A/C.5/31/64
3 décembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 92 et 34 de l'ordre du jour

# BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977

## REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

### Incidences administratives et financières du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.21

### Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 47ème séance, le 1er décembre 1976, la Première Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.21. Elle était saisie de l'état des incidences administratives et financières de ce projet (A/C.1/31/L.37).

2. Aux termes du paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.21, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour que le rapport demandé dans la résolution 3462 (XXX) paraisse comme publication des Nations Unies et soit largement diffusé.

3. Aux termes du paragraphe 4 du dispositif du même projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général d'établir, avec le concours d'un groupe intergouvernemental de spécialistes des questions budgétaires désignés par lui, un rapport analysant les observations communiquées par les Etats, conformément au paragraphe 3 du projet de résolution en question, et contenant toutes autres conclusions et recommandations.

4. On estime que le coût de l'impression en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) du rapport demandé (A/31/222) se monterait à 12 000 dollars.

5. On considère que l'établissement d'un nouveau rapport nécessiterait les services de 12 spécialistes qui se réuniraient à Genève entre juin et août pendant trois semaines au total. A ces réunions, des services d'interprétation et de